

**Procès-verbal
de la 68^e assemblée générale
du vendredi 5 octobre 2018
à Colombier, commune d'Echichens**



1. Ouverture de la 68^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 68^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux à la salle polyvalente En Pontet et salue la présence des invités :

- Mme Andréa Arn, préfète du district de Morges
- M. Daniel Meienberger, syndic de la commune d'Echichens
- M. François Margot, abbé-président de la Confrérie des vigneron, notre orateur invité
- M. Vincent Duvoisin, chef de la Division affaires communales et droits politiques du Service des communes et du logement ainsi que ses collègues
- Notre collègue Waldo Patocchi, secrétaire municipal de la commune tessinoise d'Avegno Gordevio et président de la Conférence suisse des secrétaires municipaux
- Mme Brigitte Dind, secrétaire générale de l'Union des communes vaudoises, qui nous rend visite pour la dernière fois puisqu'elle prend une retraite anticipée à la fin de l'année
- Mme Chloé Wyss, chargée de communication à l'Union des communes vaudoises
- Les représentants des associations sœurs (AVDCH, AVDAAS, AVIATCO, ASCCV)
- MM. Louis Ducraux et Jacques Bertoliatti, anciens présidents et membres d'honneur de notre association
- Ainsi que les représentants de la presse.

Le Président informe que Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux nous rejoindra en cours de séance, vers 10h30.

Le Président excuse l'absence des représentants de diverses associations sœurs.

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

2. Présentation du district de Morges par Mme Andréa Arn, préfète

Mme la Préfète Andrea Arn présente le district de Morges. Il pourrait se résumer au chiffre 10% :

- 10% des districts
- 10% de la population vaudoise
- 10% des ordonnances pénales du Canton.

Il représente 62 communes (sur 309 soit le 20%). Il est très divers : Morges avec ses 16'000 habitants et Mauraz avec ses 60 habitants. Elle souligne que le 25 novembre seront soumis à la population 2 projets de fusion de communes :

- Aubonne et Montherod

- Hautemorges : fusion projetée de 6 communes : Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery.

Le district s'étend des bords du Lac Léman au Mont-Tendre (1'679 m, point le plus élevé).

Mme Arn remercie les secrétaires municipaux de leur engagement et souligne que la position des secrétaires municipaux n'est pas toujours facile. Elle rappelle que les préfets sont là pour les aider.

Elle nous souhaite d'excellentes délibérations.

3. Présentation de la commune d'Echichens par M. Daniel Meienberger, syndic

M. le syndic souligne qu'Echichens est une commune fusionnée. Les communes de Colombier, d'Echichens, de Monnaz et de St-Saphorin-sur-Morges se sont réunies et ne forment plus qu'une seule et nouvelle entité depuis le 1^{er} juillet 2011. Le nom de la nouvelle commune est Echichens.

Echichens compte aujourd'hui plus de 3'000 habitants avec un quartier qui vient de se créer à En Grassiaz avec 450 habitants. La surface totale de la commune représente 1'327 hectares comprenant notamment 66 ha de vignes. Elle représente la 15^e commune en termes de surfaces viticoles.

La nouvelle commune a pu présenter un grand projet : le complexe scolaire En Pontet (là où nous nous trouvons), un investissement de plus de 10 millions de francs.

Le village d'Echichens recense 3 institutions :

- Fondation Silo : EMS et SAMS (structure d'accueil temporaire)
- Fondation Pestalozzi : enfants en difficulté
- Cité-Radieuse : handicap.

Il conclut en remerciant les secrétaires municipaux de leur travail et de leur engagement.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2017

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux PV ; il pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé par l'assemblée à une majorité évidente.

5. Rapport du comité

Pierre-André Dupertuis, président, livre le rapport du comité : voir annexe .

Marc-André Burdet complète le rapport du Président concernant la formation de cadre en administration communale :

"Formation toujours, avec la commission romande pour le diplôme de cadre en administration communale, dont fait partie notre collègue Marc-André Burdet, accompagné de Claire-Lise Cruchet de Lucens. L'actualité a été marquée par plusieurs dossiers en particulier :

L'organisation du fameux module 5 donnant accès aux examens du brevet et parmi eux, 13 Vaudoises et Vaudois. Félicitations à eux ! L'organisation des examens communs à l'ensemble

de la Suisse et les modalités ont passablement occupé la commission romande, avec tous les ajustements nécessaires que l'on peut retrouver en phase de démarrage.

Dans le cadre de l'accréditation obtenue par le SEFRI, la commission romande a dû se réorganiser et donner une structure juridique à cet organe. Ainsi donc, les travaux d'élaboration des statuts d'une association sont arrivés à leur terme et l'association FR2C sera très prochainement constituée.

Enfin, un renforcement de la communication externe a été initié et cela a notamment débouché sur la mise en place d'un site Internet indépendant à celui du prestataire. Vous pouvez dès à présent trouver toutes les informations sur le diplôme de cadre et le brevet fédéral sur www.FR2C.ch

Un dernier mot encore sur les effectifs d'étudiants qui sont stables et où les Vaudois représentent la moitié des effectifs totaux."

Enfin, Patricia Audétat donne quelques informations sur le nouveau site Internet de l'association.

L'enveloppe financière a été respectée. Le site dispose des caractéristiques suivantes :

- Site professionnel, convivial, proches du terrain
- Site "responsive"
- Contenus faciles à trouver
- Contenus mis en valeur, hiérarchisés
- Textes courts, compréhensibles par tous, rédigés pour le web
- Navigation simple
- Moteur de recherche "full text"
- Nouvelle rubrique : foire aux questions
- Liste des secrétaires municipaux itinérants qui se proposent pour des postes de remplaçants
- Reste à faire : site Intranet pour le comité

Elle souligne que le comité a, à cœur, de faire apparaître des secrétaires municipaux vaudois sur le site pour renforcer le sentiment d'appartenance. Ainsi, toutes les photos de mise en situation sont réalisées en collaboration avec des collègues. En plus de développer les contacts entre membres, les illustrations reflètent la grande variété de notre quotidien. Elle remercie notre collègue Andres Zähringer pour les photos (sa passion) et ceux qui se sont déjà prêtés au jeu du modèle et ceux qui viendront prendre leur place. En effet, l'idée est de changer régulièrement les photos et de montrer ainsi la pratique très diversifiée de notre profession.

P. Audétat souligne que les remarques des membres sont les bienvenues et remercie le groupe de travail qui a œuvré sur la refonte.

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole, en l'absence d'Anne Décaillet, en vacances, à notre collègue Marc-André Burdet. Il présente les comptes de l'exercice 2017-2018.

Il relève que, cette année, il y a :

- Pour les formations, un excédent de revenus
- Pour l'AG, un excédent de charges.

Il souligne, durant l'exercice en cours, les éléments suivants :

- 2/3 de l'investissement du site Internet a été porté à l'actif du bilan au 30 juin 2018 soit : CHF 7'474.00;
- Le financement de l'investissement est réalisé par les liquidités courantes;
- Un amortissement de CHF 2'000.00 en 2018 a été effectué par le compte d'exploitation (compte N° 4400);
- Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire par dissolution de la réserve de CHF 5'000.00 (compte N° 2095). Ce montant demeure dans les fonds propres.

Les comptes dégagent un bénéfice de CHF 4'394.75.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges	: CHF	40'611.25
- produits	: CHF	45'006.00
- bénéfice	: CHF	4'394.75

Ce sont les communes de Cuarnens et de Crissier qui ont procédé à la vérification des comptes cette année. Isabelle Despland (Cuarnens) lit le rapport de la commission de vérification des comptes :

*Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,*

En tant que vérificateurs des comptes et conformément au mandat confié lors de l'Assemblée générale 2017, nous avons procédé, en date du 19 septembre 2018, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 2017-2018.

Pour ce faire, nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs.

Nous avons pu procéder, par sondages, à diverses vérifications et des explications pertinentes ont été fournies dans chaque cas par notre trésorière dont nous relevons au passage les compétences et la qualité de son travail.

Dès lors, notre contrôle nous permet d'affirmer que :

- *les comptes sont tenus avec exactitude et conformément aux principes comptables généralement admis en la matière ;*
- *l'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

Par conséquent, nous ne pouvons que vous recommander d'accepter les comptes 2017-2018 :

- *bouclant par un bénéfice de CHF 4'394,75. Le nouveau capital s'élèvera à CHF 27'962.90. La réserve est de CHF 5'000.-;*
- *dont le total du bilan se monte à CHF 40'382.-;*

et d'en donner décharge à la trésorière et au Comité sortants, tout en les remerciant vivement de tout le travail effectué durant l'année pour le bon fonctionnement de notre Association.

*Cuarnens
Isabelle Despland*

*Crissier
Denis Lang*

7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2017/2018

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2017-2018 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et à la commission de vérification des comptes de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2018/2019

Les cotisations ayant été adaptées en 2014, le comité ne propose aucune modification cette année. Les montants sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------------|-----|-------|
| • cotisation | CHF | 60.00 |
| • cotisation "retraité-e-s" | CHF | 25.00 |
| • finance d'entrée | CHF | 10.00 |
| • insigne | CHF | 7.00 |

La proposition de maintien de la cotisation (statu quo) est acceptée à l'unanimité.

9. Approbation du budget de l'exercice 2018/2019

Marc-André donne quelques informations :

- les frais de représentation s'élèvent à CHF 2'500
- le site Internet comprend les nouvelles dépenses liées à l'hébergement
- les cotisations ont été fixées avec prudence

Il propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2018-2019.

Ce projet de budget 2018 présente ainsi :

- | | |
|-----------------------|---------------|
| - charges | CHF 43'900.00 |
| - produits | CHF 41'800.00 |
| - excédent de charges | CHF 2'100.00 |

Au vote :

1. Budget 2018/2019 : adopté à l'unanimité.

10. Election des vérificateurs de comptes

Crissier est sortante. Cuarnens et Cudrefin seront vérificatrices en 2019. Pour la fonction de vérificatrice suppléante, l'assemblée élit Curtilles sur proposition du comité.

Nouvelle commission (AG 2019) composée des communes de

- Cuarnens (1^{ère} vérificatrice)
- Cudrefin (2^e vérificatrice)
- Curtilles (suppléante)

11. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

Une jubilaire cette année, il s'agit de Mme Nelly Pichon, secrétaire municipale de la commune de Prangins.

11bis. Effectifs et mutation

Ce point est avancé dans l'ordre du jour pour permettre d'introduire le point N° 10. Notre association compte à ce jour :

- 328 membres actifs (321 membres en 2017) avec 5 membres d'honneur
- 291 communes sur 309
- 23 retraités
- 5 secrétaires itinérants.

Quatorze admissions ont été recensées en 2018.

Commune	Prénom	Nom	Fonction
Bassins	Nathalie	Angeloz	Secrétaire mun.
Bullet	Anna Rita	Pétermann	Secrétaire mun.
Carrouge	Valérie	Pastéris	Secrétaire adjointe
Chavannes-de-Bogis	Catherine	Aebi	Secrétaire mun.
Chavannes-près-Renens	Brigitte	Waridel	Secrétaire adjointe
Pully	Sébastien	Longchamp	Secrétaire adjoint
Pully	Stéphane	Chevalier	Secrétaire adjoint
Moiry	Valérie	Siggen	Secrétaire mun.
Rossinière	Nathalie	Yersin	Secrétaire mun.
Rougemont	Floriant	Aeberli	Secrétaire adjoint
Secrétaire itinérante	Maya	Wicki	
St-Sulpice	Nicolas	Ray	Secrétaire mun.
St-Sulpice	Jocelyne	Winkelmann	Secrétaire adjointe
Suchy	Nathalie	Saugy	Secrétaire mun.

12. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- 4 octobre 2019 : Yverdon-les-Bains
- 2020 (pour la 70^e AG) : pas de commune annoncée à ce jour.

13. Intervention de Waldo Patocchi, Président de la Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM)

W. Patocchi relève que la mission du secrétaire municipal n'est pas facile.

Il souligne qu'au Tessin, la formation continue du-de la secrétaire municipal-e est obligatoire et elle se fait en collaboration avec le Canton.

Il compare le-la secrétaire municipal-e à des "taxi drivers" : "*nous conduisons la voiture avec le politique qui se trouve derrière nous, nous devons lui donner l'objectif. Le politique n'a pas toute la formation quand il prend le poste d'élu, à nous de les aider*". Mais il note que le politique doit avoir du temps.

En tant que représentant de la Conférence suisse, il nous informe que celle-ci travaille (avec l'Association des communes suisses et l'Union des villes suisses) à des formations et des séminaires. Il nous annonce que ladite Conférence va soutenir le courrier du comité de l'AVSM adressé au Conseil d'Etat concernant la détérioration des conditions dans lesquelles un nombre croissant de secrétaires municipaux doivent exercer leurs fonctions. Il indique aussi qu'un séminaire sera mis sur pied pour travailler sur une charte qui engagerait le politique au niveau éthique/moral. C'est en tout cas une piste.

Il rappelle que nous sommes les bienvenus à l'assemblée générale annuelle des secrétaires municipaux suisses. La prochaine séance aura lieu le 19 juin 2019 à Zoug.

14. Propositions individuelles et divers

Le Président mentionne 2 points :

- Le cours de formation initiale 2018 : le 8 novembre à Morges
- Les cours de formation de l'AVSM qui auront lieu les 6 et 12 juin 2019.

Suite à une question d'une participante concernant la mise en œuvre du nouveau droit sur l'acquisition de la nationalité (2018), 3 communes indiquent qu'elles proposeront un règlement communal permettant de fixer une durée de résidence communale de maximum 1 an. (Genolier, Saint-Cergues et Forel).

15. Allocution de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité

Intervention de Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat : voir le développement en annexe.

16. Exposé de M. François Margot, Abbé-Président de la Fête des Vignerons

- Exposé de M. François Margot, Abbé-président de la Confrérie des vignerons, « *Organiser une Fête des Vignerons ... quel défi !* »

17. Conclusion

Après les remerciements d'usage aux participants à cette assemblée ainsi qu'à la commune d'Echichens, le président clôt l'assemblée en annonçant l'apéritif offert par la commune hôte avec un accueil en musique.

La séance est levée à 11 h 55.

le président
Pierre-André Dupertuis

PA D.

le teneur du procès-verbal